



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

Développement territorial du Fonds Régions et
Ruralité intégrant le Volet 3, Vitalisation
01 Avril 2025 au 31 mars 2026

FRR 2025-2028

Introduction

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a le plaisir de vous présenter le rapport d'activités qui fait état des investissements réalisés dans le cadre de Développement territorial du Fonds Régions et Ruralité intégrant le Volet 3, Vitalisation, entre **le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026**.

Sommes déléguées

Pour la durée de l'entente, la Ministre délègue à la MRC un montant maximale de 7 203 237 \$. De cette somme, un montant de 4 838 385 \$ est réservé pour la mise en œuvre du Volet 2 – Développement territorial et un montant de 2 364 852 \$ est réservé pour le Volet 3 – Vitalisation.

VOLET 2 – DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Priorités d'intervention

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent vous présente les priorités d'intervention et les projets qui ont été financés dans le cadre de ce fonds pour la période visée par le présent rapport.

Priorité 1 ► La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

- Modification et adoption du schéma d'aménagement et de développement ;
- Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;
- Élaboration du plan de gestion des matières résiduelles ;
- Information quant à la gestion des baux de villégiatures.

Projets	Coût total du projet	Montant engagés	Montant Versés	Solde à verser
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent Aménagiste – Travail de l'aménagiste	83 822.45 \$	83 822.45 \$	83 822.45 \$	0.00 \$
Atelier Urbain Travail d'aménagement	16 289.43 \$	16 289.43 \$	16 289.43 \$	0.00 \$
TOTAL	100 111.88 \$	100 111.88 \$	100 111.88 \$	0.00 \$

Priorité 2 ► Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)

- Soutien et partage de services aux municipalités de la MRC ;
- Soutien et partage d'expertise pour tous les services municipaux (urbanisme, services, incendie, etc.).

Aucun projet				
--------------	--	--	--	--

Priorité 3 ► La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

- Favoriser la création et/ou le maintien d'emplois durables ;
- Offrir un support continu aux entrepreneurs avec la réalisation de leur projet (plan d'affaires, études, références) ;
- Promouvoir le développement social et supporter les promoteurs d'entreprises d'économie sociale ;
- Accompagner, soutenir techniquement et/ou financièrement des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité (activités de consultation, d'orientation, de référence, support à la formation) ;
- Offrir et assurer la gestion des programmes offert à nos clients : (Jeunes promoteurs, Soutien au travailleur autonome, Fonds de développement des entreprises d'économie sociale, Services d'aide à l'emploi) ;
- Offrir et assurer la gestion des fonds d'investissement tels que le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS).

Projets	Cout total du projet	Montant engagés	Montant versés	Solde à verser
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent Agents de développement	47 573.44 \$	47 573.44 \$	47 573.44 \$	0.00 \$
Total	47 573.44 \$	47 573.44 \$	47 573.44 \$	0.00 \$

Priorité 4 ► La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

- Établir des partenariats et soutenir financièrement des organismes du milieu afin d'améliorer la qualité de la vie de nos résidents dans les domaines et auprès des clientèles qui suivent : Aînés, familles, jeunes, pêche, aquaculture, agroalimentaire, tourisme, loisirs, diversification économique, formation de la main d'œuvre, transport, télécommunication, environnement et prévention incendie.

Projets	Cout total du projet	Montant engagés	Montant versés	Solde à verser
Assemblée des MRC de la Côte-Nord Promotion et publication de l'étude sur le déficit fiscal	10 600.00 \$	1 908.00 \$	1 908.00 \$	0.00 \$
Total	10 600.00 \$	1 908.00 \$	1 908.00 \$	0.00 \$

Priorité 5 ► L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

— Travailler en collaboration avec des organismes ou ministères ou autre (MRC, Assemblée des MRC de la Côte-Nord) afin de convenir d'ententes sectorielles.

Ententes	Cout total de l'entente	Montant engagés	Montant Versés	Solde à verser
Entente sectorielle visant l'attraction et l'établissement durable 2021-2026 Ministère des affaires municipales et habitation 01 avril 2021 au 31 mars 2026 Engagement totale FRR2 : 90 000 \$	1 500 000.00 \$	18 000.00 \$	18 000.00 \$	0.00 \$
Entente sectorielle visant le renforcement de l'accompagnement des municipalités de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent 2023-2028 Ministère des affaires municipales et habitation 01 avril 2023 au 31 mars 2028 Engagement totale FRR2 : 300 000 \$	1 175 000.00 \$	100 000.00 \$	100 000.00 \$	0.00 \$
Entente sectorielle de la développement visant la participation des jeunes en provenance de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent aux activités provinciales, régionales et sous-régionales de Sport 2023-2028 Ministère des affaires municipales et habitation 01 avril 2023 au 31 mars 2028 Engagement totale FRR2 : 250 000 \$	1 052 500.00 \$	50 000.00 \$	50 000.00 \$	0.00 \$
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Côte-Nord 2025-2029 Ministère des affaires municipales et habitation 01 janvier 2025 au 31 décembre 2029 Engagement totale FRR2 : 72 000 \$	2 000 000.00 \$	14 400.00 \$	14 400.00 \$	0.00 \$
Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Côte-Nord 2025-2029 Ministre responsable de la condition féminine 21 février 2025 au 1 ^{er} janvier 2029 Engagement totale FRR2 : 7 200 \$	440 000.00 \$	1 800.00 \$	1 800.00 \$	0.00 \$
Entente de partenariat pour amasser et de gérer des fonds dans la région de la Côte-Nord au bénéfice d'athlètes et d'artistes étudiants Fondation Loisir Côte-Nord 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2027	90 000.00 \$	5 400.00 \$	5 400.00 \$	0.00 \$
TOTAL	6 257 500.00 \$	189 600.00 \$	189 600.00 \$	0.00 \$

Priorité 6 ► Le soutien au développement rural sur tout le territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

- Le bien-être de la population (sports et loisirs) ;
- La création d'emploi.
- Les services de proximité.
- La communication.

aucun projet				
--------------	--	--	--	--

Sommaire – Volet 2, Développement territorial

SOLDE	1 451 516.00 \$
Intérêts générés	0.00 \$
TOTAL	1 451 516.00 \$

Frais administratifs	16 959.67 \$
----------------------	--------------

Priorité 1	100 111.88 \$
Priorité 2	0.00 \$
Priorité 3	47 573.44 \$
Priorité 4	1 908.00 \$
Priorité 5	189 600.00 \$
Priorité 6	0.00 \$

Total des priorités 356 152.99 \$

BALANCE AU 31 MARS 2026 - Volet 2, Développement territorial 1 095 363.01 \$

VOLET 3 – VITALISATION

Aucune activité pour la période du 1er avril au 31 mars 2025